

## Mise en œuvre de la norme IFRS 9 au sein des établissements de crédit de la catégorie « banques » en République de Guinée.

L'instruction I/2022/099/DGSIF/DSB, de la BCRG, relative à la comptabilisation des actifs financiers et au traitement des pertes de crédit attendues, fait obligation aux établissements de crédit de la catégorie « banques » d'appliquer la norme comptable IFRS 9, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette formation apporte à toute personne en charge ou simplement impliqué dans sa mise en place ou son pilotage, la compréhension de sa finalité et des techniques qui permettent de la mettre en œuvre.

### Programme de formation:

#### I- Introduction

- Présentation générale de l'instruction de la BCRG, relative à la comptabilisation des actifs financiers et au traitement des pertes de crédit attendues
- Actifs financiers, passifs financiers et instruments de capitaux propres: définition, règles de classification des actifs financiers (actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)

#### II- Focus sur le modèle ECL (Expected Credit Losses) et cas pratiques

- Présentation, champ d'application du modèle et modèle général des pertes de crédits attendues (ECL)
- Formule de calcul des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir (ECL one year) et pour la durée de vie du crédit (ECL lifetime)
- Définition du défaut (critères qualitatifs, critères quantitatifs, principe de contagion)
- Critères de dégradation significative du risque de crédit (critères qualitatifs, critères quantitatifs)
- Cas pratique sur le staging et le calcul des ECLs
- Paramètres de risque de crédit : Probabilité de défaut (PD), Perte en cas de défaut (LGD), Exposition au moment du défaut (CCF et EAD)
- Focus sur les systèmes de notation interne et la modélisation de la probabilité de défaut
- Focus sur le calcul de la perte en cas de défaut (LGD)
- Présentation de la démarche forward-looking: Présentation de la méthodologie d'incorporation des informations prospectives d'ordre macro-économique dans le calcul des ECLs. Approches de transformation de la PIT PD en TTC PD
- Présentation de la méthodologie de formulation et de pondération des scénarios
- Prise en considération du risque modèle: procédure de backtesting des modèles de notation internes
- Calcul des ECLs sur un portefeuille type

#### III- Règles de comptabilisation et Impact sur les états financiers

- Règles de comptabilisation des actifs financiers (focus sur la comptabilisation initiale, évaluation ultérieure : Coût amorti ou juste valeur)
- Comptabilisation des produits selon le modèle ECL, comptabilisation des ECL
- Comptabilité de couverture
- Présentation et notes aux états financiers (IFRS 7)

#### IV - Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la norme IFRS 9 dans des contextes similaires à celui de la Guinée

#### Objectifs:

- Cerner les enjeux liés à l'implémentation de la norme IFRS 9
- Mettre en œuvre la norme IFRS 9
- Traitement des pertes de crédit attendus (ECL): Comprendre les paramètres, le calcul et la comptabilisation
- Impact de la norme IFRS 9 sur les états financiers

Formation assortie de cas pratiques

#### Livrables :

- Support de formation de formation en format électronique
- Attestation de participation à la formation

#### Animateurs:

Ahmed SAHNOUN: Expert-comptable, spécialiste des IFRS

Hamza AMIRI: Expert en modélisation et Risk Management

Boubacar Barry: Expert-comptable, spécialiste du secteur financier

Claude Payon: Expert-comptable

#### Public Cible:

- Directeurs et Responsables financiers
- Directeurs et Responsables des engagements
- Directeurs et Responsables comptables
- Experts comptables - Commissaires aux comptes
- Analystes financiers, Analystes de risques, comptables, contrôleurs de gestion
- Toute personne impliquée dans la mise en œuvre de la norme IFRS 9

**Durée:** Trois (3) journées      **Date:** 05, 06 et 07 Mars 2024

**Coût:** 1 000 Euros Hors TVA,

**Lieu:** Hôtel Palm Camayenne

Soit 1 180 Euros TTC (TVA 18%)

#### Renseignements et réservations:

##### Claude PAYON

Mobile: +224 664 00 00 69

Email: claud.n.payon@pwc.com

Fiduciaire de Guinée, membre de PwC

Immeuble FAWAZ, n° 623, 3<sup>ème</sup> étage

Route du Niger, (Face marché Niger)

BP 478 Conakry - République de Guinée.

##### Boubacar BARRY

Mobile: +224 664 00 00 19

Email: boubacar.barry@pwc.com

Fiduciaire de Guinée, membre de PwC

Immeuble FAWAZ, n° 623, 3<sup>ème</sup> étage

Route du Niger, (Face marché Niger)

BP 478 Conakry - République de Guinée.



**Mise en œuvre de la norme IFRS 9 au sein des établissements de crédit de la catégorie « banques » en République de Guinée.**

Fiche d'inscription  
à expédier, accompagnée  
du règlement, à  
Fiduciaire de Guinée, membre de PwC  
Immeuble FAWAZ, n° 623, 3ème étage  
Route du Niger, (Face marché Niger)  
BP 478 Conakry - République de Guinée  
[www.pwc.com/gn](http://www.pwc.com/gn)

Participants :

.....Fonction.....

.....Fonction.....

.....Fonction.....

.....Fonction.....

Entreprise : .....  
Adresse : .....  
Téléphone / Télécopie : .....

**Mise en œuvre de la norme IFRS 9 au sein des établissements de crédit de la catégorie « banques » en République de Guinée.**

Mode de règlement : .....  
(Chèque à l'ordre de Fiduciaire de Guinée)

Montant : .....

Destinataire de la facture  
Personne à contacter : .....  
Entreprise ou service : .....  
Adresse complète : .....

Signature / Cachet de l'entreprise

AUTRES THÈMES DE FORMATION SOUHAITÉS : .....  
.....  
.....